

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

**Décision du 20 mai 2014 portant nomination
au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1411164S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu les articles R. 421-9 à R. 421-13 du code de l'aviation civile ;
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
Vu la décision du 12 octobre 2012 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1^{er}

Le paragraphe c du II (Section du transport aérien) de l'article 1^{er} de la décision du 12 octobre 2012 susvisée est modifié comme suit :

« c) Membres représentant les exploitants du transport aérien

M. Xavier BERNARD est nommé membre titulaire, en remplacement de M. Jean-François PLAUD. »

Article 2

Le mandat du membre désigné ci-dessus expire le 6 juin 2014.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 20 mai 2014.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice de la sécurité de l'aviation civile,
F. ROUSSE